Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260209-2026_09_FEV_03-DE

VILLE DE
Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 février 2026 à 18 h 15

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 39

Ayant donné procuration : 3

Absent : 1

Votants : 42

Date de convocation :
3 février 2026

Le 9 février 2026 à 18 h 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Hervé GUIHARD, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents :
Hervé GUIHARD, Blandine CLAESSENS, Thibaut LE HINGRAT, Aline LE BOEDEC, Didier LE BUHAN, Cigdem AKTAS, Romain ROLLANT, Martine HUBERT, Stéphane FAVRAIS, Monique LUCAS, Thierry STIEFVATER, Nadia DRUILLENNEC, Nicolas NGUYEN, Renée MAZÉO, Christophe SOREAU, Marie-Jo BROLLY, Vincent URIEN, Yannick LE CAM, François PORTZER, Nadia LAPORTE, Maryline PRÉVOST, Benoît MONTAGNÉ, Juliana SAN GÉROTÉO, Stéphane L'HER, Alexis BRULIN, Rachid DYDA, Morgane CREISMÉAS, Ludovic GOUYETTE, Émilie TEFFO, Ludovic LE MOIGNIC, Yildiz ASLAN, Alban ROBINE, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Bernard CROGUENNEC, Valérie ROOS, Stéphanie STENTZEL-LE CARDINAL, Jean-Christophe LE GOT, Boris GUILLOU, Corentin POILBOUT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Gaëlle NIQUE pouvoir à Renée MAZÉO
Damien GASPAILLARD pouvoir à Hervé GUIHARD
Marina ANDRÉ pouvoir à Raphaël LE MÉHAUTÉ

Absente excusée n'ayant pas donné pouvoir :
Nicole CHAMBON

Secrétaire de séance :
Stéphane FAVRAIS

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260209-2026_09_FEV_03-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

République Française

Séance du 9 février 2026
Rapporteur : M. LE BUHAN

Conseil municipal

Délibération

3 - Budget annexe des parkings – Budget primitif 2026

Exposé des motifs

Le budget primitif 2026 du budget annexe des parkings s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant global de 4 693 611 € (mouvements budgétaires).

Il est établi comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	1 008 861,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	350 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 950,00
Total des dépenses des services		**1 361 811,00**
66	Charges financières	459 000,00
67	Charges spécifiques	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 800,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		**1 822 911,00**
023	*Virement à la section d'investissement*	*46 100,00*
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	1 300 000,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***1 346 100,00***
TOTAL		**3 169 011,00**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Propositions nouvelles
70	Ventes de produits fabriqués, prestations…	1 660 000,00
Total des recettes de gestion courante		**1 660 000,00**
74	Subvention d'exploitation	1 273 411,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**2 933 411,00**
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*235 600,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***235 600,00***
TOTAL		**3 169 011,00**
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		**1 110 500,00**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260209-2026_09_FEV_03-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Propositions nouvelles
21	Immobilisations corporelles	81 500,00
23	Immobilisations en cours	97 000,00
Total des dépenses d'équipement		**178 500,00**
16	Emprunts et dettes assimilées	1 110 500,00
Total des dépenses financières		**1 110 500,00**
Total des dépenses réelles d'investissement		**1 289 000,00**
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*235 600,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***235 600,00***
TOTAL		**1 524 600,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Propositions nouvelles
16	Emprunts et dettes assimilées	178 500,00
Total des recettes réelles d'investissement		**178 500,00**
021	*Virement de la section d'exploitation*	*46 100,00*
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*1 300 000,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***1 346 100,00***
TOTAL		**1 524 600,00**

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général de la comptabilité publique ;

Vu l'avis de la Commission des Finances ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTE le budget primitif du budget annexe des parkings pour l'exercice 2026, arrêté comme indiqué dans les tableaux ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260209-2026_09_FEV_03-DE

Présents : 39	Pouvoirs : 3	Total : 42	Exprimés : 42
Voix Pour : 34	Voix Contre : 8	Abstention : 0	

Votes contre : Raphaël LE MÉHAUTÉ, Bernard CROGUENNEC, Marina ANDRÉ, Valérie ROOS, Stéphanie STENTZEL-LE CARDINAL, Jean-Christophe LE GOT, Boris GUILLOU, Corentin POILBOUT

Le Maire	Le secrétaire de séance
M. Hervé GUIHARD	M. Stéphane FAVRAIS

MAIRIE de St-BRIEUC (Côtes d'Armor)